



NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
LIMITEE  
A/C.1/PV.935  
12 décembre 1957  
FRANCAIS

Douzième session

PREMIERE COMMISSION

COMTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA NEUF CENT TRENTE-CINQUIEME SEANCE

tenue au Siège, à New-York,  
le jeudi 12 décembre 1957, à 20 h. 30.

Président :

H. de BARROS (Vice-Président)

(Brésil)

Déclaration relative à la coexistence pacifique des Etats /point 66 de l'ordre du jour/

Discussion générale

Discours de :

M. Kouznetsov	(URSS)
M. Enckell	(Finlande)
U Thant	(Birmanie)
M. Winiewicz	(Pologne)

Note : Le compte rendu analytique, qui est le compte rendu officiel de cette séance, sera publié en texte miméographié sous la cote A/C.1/SR.935. Les délégations pourront y apporter des corrections. Il en sera tenu compte dans la rédaction définitive qui paraîtra en volume imprimé.

## POINT 66 DE L'ORDRE DU JOUR

## DECLARATION RELATIVE A LA COEXISTENCE PACIFIQUE DES ETATS (A/3673; A/C.1/L.198)

Le PRESIDENT : Nous arrivons finalement au dernier point de notre ordre du jour, le point 66 concernant la déclaration relative à la coexistence pacifique des Etats. Le premier orateur inscrit est le représentant de l'Union soviétique, auquel je donne la parole.

M. KOUZNETSOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) (interprétation du russe) : Le Gouvernement soviétique a présenté à l'examen de l'Assemblée générale des Nations Unies un projet de déclaration sur les principes devant régir la coexistence pacifique. Ce document est fondé sur la conviction profonde que la situation internationale actuelle est pleine de dangers pour la paix du monde. La tension qui prévaut actuellement dans les relations internationales exige de tous les peuples et de tous les gouvernements des efforts inlassables afin d'améliorer les relations entre les Etats et d'éliminer la menace d'une nouvelle guerre. Pour la réalisation de cette noble fin, les Nations Unies ne doivent ménager ni leurs efforts ni leur temps puisqu'il s'agit du destin même de l'humanité; il s'agit de savoir si les peuples continueront de vivre sous la menace d'une nouvelle guerre destructrice ou s'ils vivront et travailleront dans des conditions pacifiques sans craindre pour leur lendemain, et seront en mesure, ainsi, de consacrer leur labeur à des buts de paix et à améliorer par là leur niveau de vie.

La situation internationale actuelle continue d'être profondément alarmante et instable. Est-il possible de reconnaître la situation comme normale lorsqu'une grande partie du monde se trouve être divisée en blocs militaires qui s'opposent les uns aux autres? Une préparation militaire active d'un côté exige évidemment des contre-mesures de l'autre côté, et dans l'atmosphère de tension et de suspicion créée par les préparatifs militaires, ces mesures s'accumulent comme une boule de neige qui roule d'une montagne et donne lieu à de dangereuses avalanches.

La méfiance, l'animosité marquent de leur sceau les relations de nombreux Etats où vivent des millions et des millions de gens. Les contacts pacifiques, la collaboration pacifique entre les pays, y compris les formes les plus élémentaires de relations qui ont été pratiquées par les hommes pendant des millénaires, comme les liens commerciaux et les relations culturelles, tout cela a été étouffé dans le lit de Procruste de la "guerre froide".

M. Kouznetsov (URSS)

La paix du monde est menacée, en outre, du fait que tout ceci se passe sur la toile de fond d'une production gigantesque d'armes de destruction massive, sans précédent dans l'histoire. La course aux armements s'accentue, plus particulièrement dans le domaine des armes atomiques et à l'hydrogène, et absorbe la plus grande part du travail et des forces productrices de la population des pays jouissant d'un grand développement économique. Le monde ressemble de plus en plus à un entrepôt gigantesque d'explosifs et il peut suffire d'un geste imprudent ou malveillant pour donner naissance à l'étincelle qui provoquera l'explosion générale.

Il n'y a et il ne peut y avoir deux avis sur ce que recherchent les peuples qui vivent à l'heure actuelle à une époque critique du monde. Les peuples veulent la paix, ils ne veulent pas la guerre. Dans toutes les nations, de larges mouvements de masses se développent pour empêcher la guerre, pour mettre fin à la menace de cette nouvelle guerre. Partout, les peuples exigent une politique aux termes de laquelle tous les Etats vivraient en paix les uns avec les autres, respectant les intérêts et les droits de chacun et collaborant entre eux sur la base du bénéfice mutuel. C'est justement parce que les peuples veulent maintenir, conserver et renforcer la paix que tout ce qui concerne le cours du développement futur des relations internationales et les tendances qui prévaudront revêt à l'heure actuelle une importance particulière.

Est-il besoin de citer d'autres preuves pour faire ressortir la noblesse et l'importance de la tâche à laquelle doivent maintenant faire face les Nations Unies qui, ainsi qu'il est dit dans leur Charte, sont chargées de faire l'union de toutes les forces pour consolider la paix et la sécurité internationales?

Les peuples disposent maintenant de moyens bien plus grands que dans le passé pour sauvegarder la paix. Le principal caractère de la situation internationale actuelle, qui nous offre de bons espoirs pour l'avenir de l'humanité et la croyance dans un avenir plus heureux pour celle-ci, réside dans la croissance rapide des forces qui luttent pour le maintien de la paix, pour la disparition complète du colonialisme et de l'inégalité des relations entre les Etats, pour l'arrêt de la course aux armements et la détente des relations internationales. La croissance des forces pacifiques a un effet salutaire sur toute l'atmosphère internationale.

Les hommes d'Etat de tous les pays, s'ils désirent vivre dans un monde réel, ne peuvent ignorer le fait évident que, à côté du système capitaliste, il existe maintenant un nouveau système, le système socialiste. Ce système s'est transformé

en une communauté mondiale de nations libres, en une organisation mondiale d'Etats qui va de l'Elbe à la mer Jaune et qui représente plus d'un tiers de la population au monde, plus d'un tiers de la surface de la terre et de la capacité de production industrielle du globe.

Au cours d'une brève période historique, les pays socialistes ont obtenu de grands résultats dans le développement de leurs industries, de leurs connaissances scientifiques et technologiques et ont élevé le niveau de vie de leurs populations. Le monde entier est le témoin d'un nouveau et gigantesque progrès dans le développement de la science et de la technologie en Union soviétique. L'envoi des satellites artificiels grâce aux engins téléguidés ouvre non seulement pour notre pays, mais pour la race humaine toute entière de nouvelles et immenses possibilités d'augmenter la connaissance du monde qui nous entoure et d'utiliser les secrets de la nature dans l'intérêt des peuples.

M. Kouznetsov (URSS)

Le nouveau système socialiste a également donné le jour à une nouvelle politique étrangère pacifique. Les pays socialistes fondent leurs relations étrangères sur le principe de la reconnaissance et du respect de la souveraineté des autres Etats, sur l'égalité et les avantages réciproques de la collaboration pacifique. Les efforts vers la paix, le progrès et l'amitié entre les nations sont inhérents à la nature même des pays socialistes où il n'y a ni classe ni groupes intéressés à l'obtention de nouveaux territoires, de sources de matières premières ou de marchés pour leurs produits.

Pour l'Union soviétique, pour tous les pays socialistes, une politique étrangère pacifique n'est pas un phénomène temporaire et passager. C'est le fondement même de toute leur politique.

Immédiatement après sa naissance l'Etat soviétique s'est adressé à ceux qui avaient pris part à la première guerre mondiale et leur a proposé un armistice immédiat sur tous les fronts pour arriver à la conclusion d'une paix démocratique. Le fondateur de l'Etat soviétique et le chef du premier Gouvernement soviétique Vladimir Ilyich Lénine déclara, au début même de l'existence du système soviétique : "Nous sommes en faveur d'une alliance avec tous les Etats sans aucune exception."

Au cours des quarante années de son existence, l'Union soviétique a mené constamment et de façon décisive une politique fondée sur la notion de collaboration amicale avec tous les autres Etats. Il est en faveur de solutions exclusivement pacifiques pour tous les différends et voudrait voir se développer l'esprit de concurrence dans le domaine de la science, de la culture et de l'amélioration des niveaux de vie plutôt que dans celui de la course aux armements.

L'Union soviétique a toujours été et continue d'être en faveur de relations amicales, de collaboration réaliste sur un pied d'égalité entre tous les Etats, quel que soit leur système ou leur régime politique. A cet égard, je voudrais rappeler les paroles contenues dans l'appel lancé à l'occasion de l'anniversaire du Soviet suprême de l'Union soviétique le 6 novembre 1957, où sont exprimés les espoirs et les aspirations de tout le peuple soviétique ; voici ce que dit ce message :

"Le Soviet suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques adresse à tous les peuples, à tous les travailleurs et paysans, aux représentants de la science et de la culture, aux dirigeants politiques et aux

M. Kouznetsov (URSS)

hommes d'Etat, aux parlements et aux gouvernements de tous les pays, un appel fervent afin qu'ils luttent fermement en faveur de la coexistence pacifique des Etats ayant des systèmes politiques différents et en faveur de la collaboration internationale qui amènerait une réduction générale des armements et des forces armées et l'interdiction des armes atomiques et à l'hydrogène;

Afin qu'ils arrivent à un accord sur la suspension immédiate des essais d'armes atomiques et à l'hydrogène;

Afin qu'ils créent un système de sécurité collective en Europe et en Asie;

Afin qu'ils développent par tous les moyens possibles les relations culturelles et économiques entre tous les pays et qu'ils renforcent la confiance entre tous les peuples."

La nature pacifique de la politique étrangère soviétique a été récemment réaffirmée par M. Khrouchtchev, Premier Secrétaire du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique.

Au cours d'un interview avec M. Hearst Jr, le 22 novembre, M. Khrouchtchev fit la déclaration suivante : "... l'Union soviétique est en faveur de la paix et de la coexistence pacifique. Notre pays ne commencera jamais une guerre si il n'est pas attaqué. Nous ne pensons pas à la guerre, que ce soit contre les Etats-Unis d'Amérique ou contre un autre pays quelconque, que ce pays soit voisin de l'Union soviétique ou éloigné d'elle, car ce serait contraire à l'esprit de notre idéologie. Nous voulons concourir dans le domaine de la construction pacifique, à des travaux constructifs." Voilà quels sont les pensées et les actes du Gouvernement soviétique et de l'ensemble du peuple soviétique.

Une nouvelle confirmation des buts pacifiques de notre Etat se trouve dans la lettre adressée le 10 décembre 1957 par M. Boulganine, Président du Conseil des ministres de l'Union soviétique, au Président Eisenhower, ainsi qu'aux chefs des Gouvernements de la Grande-Bretagne et de la France. De l'avis du Gouvernement soviétique ce message contient des propositions importantes sur les principaux moyens qui doivent être utilisés pour diminuer la tension actuelle et arrêter la course aux armements. A présent, alors que non seulement l'Union soviétique mais la grande République populaire de Chine et tout un groupe d'Etats socialistes

M. Kouznetsov (URSS)

en Europe et en Asie préconisent l'abolition de la guerre en tant que méthode pour résoudre les problèmes existants et la collaboration internationale, la cause du maintien de la paix s'appuie sur un terrain plus solide.

De nombreux Etats d'Asie et d'Afrique défendent aussi la coexistence pacifique. Ces Etats se sont récemment libérés du joug colonial et ont créé leur propre autonomie souveraine. Leur rôle dans les relations internationales devient de plus en plus important. La création d'une vaste "zone de paix" qui comprend les Etats socialistes et bien des pays épris de paix de l'Orient, pays qui poursuivent une politique indépendante de non participation à des blocs militaires, a ouvert des voies plus grandes encore pour le renforcement de la paix.

Je ne mentionnerai même pas le fait que dans tous les pays d'Europe et d'Amérique les masses populaires veulent la paix et un règlement pacifique des problèmes en litige, ainsi que l'assurance d'une sécurité internationale car la course aux armements représente un fardeau de plus en plus lourd pour les peuples et augmente le danger d'une explosion armée.

Ainsi, dans l'arène politique sont apparues de nouvelles forces puissantes, qui exigent le maintien et la consolidation de la paix. Ces forces deviennent tous les jours plus puissantes.

Les représentants les plus éclairés des Puissances occidentales, ceux qui voient loin et qui évaluent les particularités de la situation internationale actuelle, réclament qu'une politique étrangère de ce genre soit menée car elle correspondrait à l'esprit du temps et serait fondée sur une évaluation réaliste de la situation présente, qui exige la coexistence pacifique entre deux systèmes politiques et sociaux différents.

Il n'est pas superflu de rappeler que la possibilité pratique d'une bonne collaboration entre les pays socialistes et les pays capitalistes a été prouvée tout particulièrement pendant les dures années de lutte commune de l'Union soviétique, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France ainsi que d'autres Etats contre les agresseurs hitlériens. Le triomphe de la coalition anti-hitlérienne a montré de façon convaincante que l'animosité entre Etats de système social différent n'est nullement indispensable et que, au contraire, il est possible d'établir des relations plus saines et plus avantageuses pour toutes les parties et pour le monde dans son ensemble.

Si des Etats tels que l'Union soviétique, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont été en mesure de collaborer pendant la guerre à l'avantage de leurs peuples, cette collaboration, à notre avis, peut et doit se poursuivre en temps de paix. Le grand homme d'Etat américain, Franklin Delano Roosevelt, peu avant sa mort, a dit à juste titre que les trois grands Etats - les Etats-Unis, l'Union soviétique et la Grande-Bretagne - pouvaient collaborer avec autant de succès dans la paix que dans la guerre.

L'Union soviétique a toujours cherché à établir une collaboration mutuellement avantageuse avec tous les autres Etats, dans l'intérêt de la paix. Cependant, une tendance différente, une tendance à résoudre les difficultés avec d'autres Etats, non au moyen de négociations tenant compte des droits et des intérêts réciproques des participants, mais par la force ou la menace de la force et en imposant la volonté d'un Etat à d'autres pays, a malheureusement prévalu dans la politique étrangère des grandes Puissances occidentales. Pour justifier cette politique, l'esprit des populations des Puissances occidentales a été littéralement empoisonné par une propagande intense tendant à persuader les individus, jour après jour, qu'une nouvelle guerre était inévitable et qu'il fallait s'y préparer en raison d'une prétendue menace de l'Union soviétique. Même les réalisations scientifiques et techniques remarquables de l'Union soviétique servent de prétexte pour augmenter les préparatifs militaires et saper la confiance entre les Etats. Il est clair qu'une telle tendance de la politique internationale ne peut mener à aucun résultat positif.

Après la deuxième guerre mondiale, on s'est rendu compte que la course aux armements, la politique des "positions de force" ou la politique du bord de la guerre, loin d'assurer la sécurité générale, n'a même pas pu assurer la sécurité de tel ou tel Etat.

On a souligné à juste titre que celles des Puissances occidentales qui mènent la course aux armements n'ont aucune garantie qu'en cas de guerre, se sont elles qui sortiraient victorieuses. Elles n'ont aucune garantie d'être les gagnantes dans la course à la fabrication d'armes de plus en plus destructrices. On sait que, dans la technique militaire actuelle, la situation est telle qu'aucune grande Puissance n'est invulnérable, qu'aucun pays n'est assuré d'être en dehors du théâtre des opérations militaires dès le début d'une guerre.

En disant cela, nous n'avons aucune intention d'accuser qui que ce soit, d'accuser telle ou telle Puissance, tel ou tel gouvernement, d'avoir pris des mesures pour mettre fin aux bonnes relations de l'Union soviétique, des Etats-Unis de la Grande-Bretagne et de la France. Nous ne voulons nous préoccuper que de l'avenir. Nous ne devons penser qu'à notre tâche commune qui est de trouver les voies et moyens d'empêcher une nouvelle guerre dont les terribles conséquences dépasseraient de très loin tout ce que l'imagination humaine peut concevoir. Le bon sens, le sens des réalités et les intérêts vitaux des peuples exigent que l'on mette fin à la course aux armements et à la propagande de guerre, que l'on trouve le moyen d'améliorer les relations entre Etats afin d'assurer une collaboration pacifique fructueuse. Dans la situation présente, ce devoir se pose devant les peuples comme un acte évident d'autoprotection, comme une possibilité réelle d'établir les relations internationales non sur la route de la guerre, mais sur celle de la paix.

Cette possibilité existe. A notre avis, on peut sortir de la situation actuelle si l'on adopte, par des efforts communs, des mesures tendant à mettre en pratique les principes de coexistence pacifique entre tous les Etats, sans aucune exception.

La coexistence pacifique entre Etats, indépendamment de leur système social ou de leur idéologie, n'est nullement une utopie ou une doctrine théorique. C'est une réalité vivante du moment historique présent, d'une signification toujours plus grande dans les relations internationales.

Un grand nombre d'Etats épris de paix ont su établir, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies, des principes concrets de coexistence pacifique. A cet égard, on peut rappeler les principes bien connus qui ont été avancés conjointement par la République populaire de Chine et par la République de l'Inde en 1954, à savoir : respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des Etats, non-agression, non-intervention dans les affaires intérieures des autres

Etats, égalité et avantages mutuels, coexistence pacifique.

Il faut souligner qu'un rôle important pour l'union et le renforcement des forces qui se sont exprimées en faveur du maintien de la paix a été joué par la Conférence de Bandoung des pays afro-asiatiques, dont les décisions reflètent les principes de coexistence pacifique. La Conférence a fait appel à tous les gouvernements pour qu'ils établissent leurs relations mutuelles sur la base de ces principes.

L'Union soviétique se rallie pleinement au programme de coexistence pacifique et de collaboration amicale entre tous les Etats. Elle considère que c'est la meilleure base de relations normales entre les Etats, indépendamment de leur système social.

De nombreux pays d'Europe, d'Asie et d'Afrique ont proclamé solennellement que ces principes étaient la base de leur politique étrangère et il en est résulté l'établissement de meilleures relations entre eux. Le règlement d'un grand nombre de problèmes internationaux, au cours de ces dernières années, de façon pacifique et de telle sorte qu'il en est résulté une détente internationale, montre bien que, dans ces cas, les efforts des Etats qui se sont fondés sur une collaboration pacifique ont été réalistes et ont empêché les tentatives faites par d'autres de résoudre certaines questions internationales importantes au moyen des armes.

A notre époque, aucun Etat, si grand et si puissant qu'il soit, ne peut prétendre diriger le monde et fonder sa politique sur des actes unilatéraux à l'égard de tel ou tel autre pays. Personne ne peut cu ne doit chercher à obtenir des avantages pour lui-même, dans les relations entre Etats, au détriment d'autres pays. Ce n'est que par des efforts communs de tous les Etats qu'une paix durable peut être assurée dans les diverses régions du monde.

La vie elle-même nous montre tous les jours, à toute heure, combien sont justifiées les exigences des peuples qui veulent que les gouvernements appliquent les principes de coexistence pacifique, de paix universelle et de sécurité. Les peuples exigent que tous les Etats s'engagent à ne pas utiliser la force et à ne pas s'attaquer mutuellement pour résoudre les problèmes internationaux. La renonciation à l'agression, le respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des Etats représentent la base d'une collaboration internationale normale et peuvent seules améliorer l'atmosphère internationale.

MG/GR

A/C.1/PV.935  
- 14/15 -

M. Kouznetsov (URSS)

La tension entre de nombreux Etats provient de ce que certaines Puissances occidentales se mêlent des affaires intérieures d'autres Etats et, en particulier, des pays sous-développés qui se sont récemment libérés du joug colonial.

Ces Puissances se servent alors d'un grand nombre de méthodes pour modifier en de nombreux pays le système intérieur qui n'est pas à leur convenance. Des pressions d'ordre économique, financier et politique sont exercées. L'assistance économique est conditionnée par toutes sortes d'exigences politiques et économiques qui vont à l'encontre des intérêts des Etats qui reçoivent une telle aide. De nombreux petits pays se sont ainsi trouvés engagés dans des blocs militaires qui n'ont rien à faire avec le maintien et la consolidation de la paix. Toutes sortes de doctrines sont proclamées qui ne visent, en fait, qu'à rétablir le système colonial dans des pays libres afin de faire main basse sur leurs richesses naturelles.

Le monde est également le témoin de situations dans lesquelles certaines Puissances qui ne sont pas satisfaites de voir apparaître des Etats ayant un système social différent du leur, pratiquent une politique de discrimination et de subversion à leur égard, interviennent dans leurs affaires intérieures ou limitent leurs relations et leurs contacts avec ces Etats.

Il est évident qu'une politique semblable, loin d'apaiser la tension, ne peut qu'envenimer les relations entre Etats et accroître les dangers qui menacent la paix du monde.

Toutes ces constatations montrent à quel point il est essentiel et vital de ne tolérer aucune intervention dans les affaires intérieures des Etats pour des raisons de caractère politique, économique ou idéologique. Il importe que le principe de la non-intervention devienne la base des relations entre toutes les nations.

Parlant de la coexistence pacifique des Etats indépendamment de leur système politique ou social, nous ne pensons nullement que l'adoption de ces principes soit susceptible d'éliminer toutes les contradictions entre nations et que les divergences idéologiques et les luttes politiques doivent disparaître. Nous ne sommes certainement pas aussi naïfs. Les divergences politiques et idéologiques entre Etats et particulièrement entre ceux qui appartiennent à des systèmes politiques différents sont absolument naturelles et légitimes. Il convient seulement de reconnaître à tous les Etats le droit de vivre comme ils l'entendent, la guerre idéologique étant menée sur la base de l'échange des idées et non de l'échange de bombes.

On ne peut qu'accepter les vues déjà exprimées devant cette Assemblée selon lesquelles les discussions et polémiques entre les divers Etats représentés aux Nations Unies ne constituent qu'un phénomène naturel qui ne peut en aucune manière nuire à la collaboration pacifique et constructive. Ceux qui considèrent qu'il vaut mieux assister au choc des idées qu'à celui des armées ont certainement raison. Les Etats ayant des systèmes économiques et sociaux différents peuvent et doivent admettre qu'ils ne sont pas obligés de recourir à la guerre en raison de leurs divergences de vues dans ces domaines.

Quant à l'Union soviétique, elle ne prendra jamais les armes pour imposer à quiconque les idées du système communiste ou socialiste. Cette déclaration a été maintes fois répétée par les dirigeants soviétiques. Dans l'interview qu'il a accordée à M. Hearst, M. Khrouchtchev a dit notamment :

"Nous n'entendons nullement imposer nos idées à aucun peuple par des moyens coercitifs, moins encore par la guerre ... Les peuples de tous les pays doivent eux-mêmes déterminer la manière dont ils entendent progresser. Et si tous les peuples ne veulent pas se développer en suivant la route du socialisme, personne ne peut et ne doit leur imposer cette voie par la force".

Les hommes soviétiques sont fermement convaincus que la route du socialisme qu'ils ont choisie est bonne et ils désirent que personne n'empêche notre pays ni d'autres nations de suivre la voie de leur choix. Mais nul non plus ne doit se bercer d'illusions quant au fait que toute tentative qui aurait pour effet de modifier par la force la situation actuelle, à savoir l'existence d'états capitalistes et d'états socialistes, romprait le statu quo et imposerait des révisions territoriales qui aboutiraient à des conséquences catastrophiques. La question de la primauté de tel ou tel système ne doit être réglée que par la méthode de la concurrence économique pacifique dans des conditions de relations normales entre tous les Etats.

L'élimination des barrières artificielles créées par les Puissances occidentales dans le domaine de la coopération économique et culturelle revêtirait une importance particulière pour l'amélioration des relations et l'accroissement de la confiance entre les nations.

On ne saurait considérer comme satisfaisante une situation telle que les Etats n'établissent pas entre eux des relations commerciales et culturelles

normales, alors que ces rapports sont fondés non sur le principe de l'égalité et des avantages mutuels, mais plutôt sur celui d'intérêts des uns s'exerçant au détriment des intérêts des autres. Si l'on désire éviter la guerre et vivre en paix, le développement du commerce international n'est pas seulement naturel, mais nécessaire, essentiel. Ceux qui, comme dans le passé, s'en tiennent encore à des limitations artificielles qui paralySENT le commerce international, méritent que nous leur posions la question suivante : n'est-il pas grand temps de considérer les relations économiques internationales d'un point de vue plus réaliste et de les envisager non comme un moyen de pression sur la politique de tel ou tel Etat, mais plutôt comme le gage d'une paix durable et comme un moyen de rapprocher toutes les nations sur la base d'avantages mutuels et d'intérêts réciproques ?

Seuls des hommes politiques à courte vue peuvent croire qu'il est à l'heure actuelle possible de soumettre à un blocus économique des Etats qui représentent le tiers du genre humain. Il n'est pas douteux que les cercles commerciaux des pays occidentaux sont les premiers à souffrir d'une telle politique au résultat de laquelle ils perdent des marchés solides et durables.

On sait que les milieux commerciaux des Puissances occidentales directement intéressés à ces questions considèrent le problème des relations commerciales d'un point de vue très différent de celui des stratèges de la guerre froide. Je pourrais citer les déclarations d'un grand nombre d'hommes d'affaires de premier plan qui demandent qu'une attitude réaliste soit observée dans le domaine des relations commerciales et qui désirent que des rapports normaux s'établissent entre pays socialistes et pays capitalistes, c'est-à-dire entre toutes les nations. Ils y voient des possibilités réelles d'édifier l'économie de leur pays sur une base plus saine.

La vie elle-même réduit à néant la politique des restrictions et des interdictions, démontrant ainsi que le commerce est un grand pacificateur qui ouvre une voie magnifique à la collaboration pacifique et à l'établissement de la confiance entre tous les Etats.

Grâce à leur rapide développement économique, l'Union soviétique, la République populaire de Chine et tous les pays socialistes voient s'accroître chaque année leurs possibilités de coopération économique et commerciale, tant entre eux qu'avec les autres nations.

GM/GC

A/C.1/PV.935

- 19/20 -

M. Koutnetzov (URSS)

L'Union soviétique a toujours été et continue d'être en faveur du développement constant des relations économiques et culturelles avec tous les pays qui sont animés du même esprit à notre égard. L'Union soviétique ne recherche point dans ce domaine de priviléges unilatéraux ni des avantages particuliers, elle n'élève aucune exigence de caractère politique ou militaire. L'Union soviétique considère ces accords comme un moyen susceptible d'assurer la coopération économique et de contribuer au développement de l'économie des différents pays, et ce sur une base d'égalité pour toutes les parties.

En 1956, l'Union soviétique entretenait des relations économiques et commerciales avec soixante-cinq pays; en 1957, elle en entretenait avec un nombre encore plus grand de pays. Relativement à la période d'avant guerre, le volume de nos échanges commerciaux a quintuplé.

On le sait, d'amples relations économiques et commerciales se développent entre l'Union soviétique et les pays socialistes, sur la base de l'égalité et des avantages mutuels.

Il est utile de noter aussi le développement des relations commerciales et économiques de l'Union soviétique avec des pays comme l'Inde, l'Afghanistan, l'Indonésie, l'Egypte, la Syrie, la Birmanie et certains autres pays d'Asie. Récemment, le commerce de l'Union soviétique avec les pays du sud-est de l'Asie et ceux du Proche et du Moyen-Orient a quadruplé.

En ce qui concerne les pays d'Europe, il convient de constater le développement des relations économiques et commerciales entre l'Union soviétique et la Finlande, la Suède, l'Autriche et un certain nombre d'autres pays. Par contre, pour ce qui est de certains autres pays européens et des Etats-Unis d'Amérique, il résulte de la politique de discrimination et de restrictions pratiquée par les gouvernements de ces pays que les vastes possibilités de développement de relations économiques présentant des avantages mutuels sont loin d'être utilisées.

L'Union soviétique est disposée à développer ses relations commerciales avec le Royaume-Uni, la France, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, la République Fédérale allemande et d'autres Etats. De nombreuses sociétés et firmes commerciales des pays que je viens de citer ont intérêt à voir se développer le commerce avec l'Union soviétique. Le problème consiste à supprimer tous les obstacles qui ont été créés ces dernières années et à mettre en oeuvre toutes les possibilités existantes de développement du commerce sur la base d'avantages mutuels.

Il est de notoriété publique que les pays sous-développés demandent que l'on supprime les conditions inégales ou discriminatoires qui leur sont imposées par les Puissances occidentales. Les pays sous-développés exigent que toutes les autres nations fondent leurs relations commerciales avec eux sur l'égalité et les avantages réciproques.

Il faut ouvrir toutes grandes les portes au commerce fondé sur l'égalité; ceci contribuera énormément à l'élargissement et à la consolidation de la collaboration pacifique entre les Etats.

Le développement des relations scientifiques et techniques entre les Etats et les échanges de connaissances, notamment dans cette ère atomique où la science et la technique progressent si rapidement sont des éléments essentiels de collaboration internationale; ils ont une énorme importance pour la réalisation pratique de la notion de coexistence pacifique.

Tous les pays avancés au point de vue économique, mais aussi tous les pays sous-développés ont, dans tel ou tel domaine de la technique ou de la science, leurs propres réalisations qui peuvent présenter un intérêt pour les autres pays. Nous devons rappeler, à cet égard, que même les pays industrialisés peuvent tirer parti des leçons que leur donnent les pays qualifiés de sous-développés qui, avant d'avoir été occupés colonialement, se distinguaient par un niveau de culture très élevée,

L'établissement de contacts adéquats, d'échanges entre les savants et les techniciens contribuerait certainement à l'évolution rapide de tous les pays et créerait des conditions favorables à l'application des découvertes humaines au bien-être de tous.

Un vieil adage chinois disait : "Une centaine de contes de fée ne valent pas un seul regard que l'homme pourrait jeter sur le monde".

L'Union soviétique désire qu'il soit possible d'établir des relations culturelles et scientifiques avec tous les pays. Au cours de ces dernières années, les savants de nombreux pays étrangers ont visité l'Union soviétique et ont pu ainsi prendre connaissance des œuvres des savants et des entreprises soviétiques; ils ont pu visiter la première station électrique atomique et les premières installations du même genre. De même, les savants soviétiques se sont rendus dans des pays étrangers et ont eu la possibilité d'en connaître les réalisations.

Personne ne peut nier que les échanges scientifiques et techniques, conduits sur la base de la réciprocité, seraient d'une utilité réelle, non seulement au point de vue du développement général de la science et de la technique, mais aussi du point de vue pratique de la réalisation de la

collaboration pacifique et du renforcement des relations amicales entre les nations. Est-ce que l'arrêt de la guerre froide ne permettrait pas de procéder à des échanges dans les domaines les plus compliqués de la science et de la technique, y compris dans les domaines où l'Union soviétique est en mesure désormais de percer le secret du cosmos?

Les moyens dont les Nations Unies disposent pour développer la collaboration économique, scientifique, technique et culturelle sont extrêmement vastes et loin d'être épuisés; ce serait une grave erreur que de ne pas essayer de les utiliser dans l'intérêt de la paix et du progrès.

Lorsqu'on examine le problème de la coexistence pacifique, il est impossible de ne pas tenir compte du fait que l'évolution future de la situation internationale vers la paix ou vers la guerre dépend, dans une grande mesure, de la reconnaissance et de l'application de ce principe par tous les Etats et, avant tout, par les grandes Puissances.

Malheureusement, toutes les grandes Puissances n'ont pas encore reconnu ces principes et ne sont pas encore disposées à les appliquer. Pour son compte, le Gouvernement de l'Union soviétique comprend parfaitement toute l'importance des relations soviéto-américaines pour le destin du monde entier. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes efforcés et nous continuons d'essayer d'améliorer ces relations.

Qu'il me soit permis, à cet égard, de citer un passage de la lettre adressée le 10 décembre dernier par le Président Boulganine au Président Eisenhower; ce passage est ainsi conçu :

"L'état actuel des relations soviéto-américaines ne peut être une cause de satisfaction ni pour l'Union soviétique ni, semble-t-il, pour les Etats-Unis. La nature tendue et le caractère presque hostile de ces relations ne se justifient ni du point de vue économique, ni du point de vue politique, ni du point de vue moral; c'est une situation absurde que celle où deux grandes Puissances, qui possèdent tous les éléments qui leur sont nécessaires pour se développer économiquement, qui ont fructueusement collaboré par le passé et qui, nous en sommes convaincus, n'ont aucun intérêt essentiellement divergent, n'arrivent pas à établir entre elles des relations normales.

"Cette question est d'autant plus importante que le destin de l'ensemble du monde dépend très probablement de relations normales entre nos deux pays. C'est pour cela qu'il est particulièrement important que nos deux pays, faisant preuve d'initiative, essaient de réaliser ce que les peuples du monde attendent depuis longtemps de nous, à savoir mettre fin à la guerre froide."

Développer l'ensemble des relations scientifiques, culturelles et autres. On peut imaginer les résultats fructueux qui pourraient découler par exemple de la collaboration entre les savants américains et soviétiques dans le domaine de la conquête des éléments.

Ceux qui s'opposent à ces relations normales nous racontent des fables et disent que l'Union soviétique cherche à se mettre d'accord avec les Etats-Unis pour définir des zones d'influence. Il est évident qu'une telle assertion n'a absolument aucun fond. L'Union soviétique n'a besoin d'aucune sphère d'influence, étant donné que tout désir de domination lui est étranger.

Le Gouvernement soviétique est profondément convaincu que l'établissement de relations amicales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique n'empêcherait pas l'Union soviétique de rester en bons termes avec ses amis actuels. Les Etats-Unis ne perdraient eux non plus aucun de leurs amis. Toute mesure prise en vue de l'amélioration de la compréhension mutuelle entre nos deux pays ne saurait porter atteinte aux intérêts d'aucun tiers. Au contraire, elle serait accueillie par tous les Etats comme contribuant à la détente internationale et au renforcement de la paix universelle.

De même, l'Union soviétique est disposée à établir et améliorer les relations avec le Royaume-Uni, la France, le Japon, l'Italie, la République fédérale allemande et tout autre Etat qui le désirerait et ce, sur la base de l'égalité et du respect des intérêts de chacun.

"Nous voulons - a dit Khrouchtchev, dans une interview avec M. Hearst - établir de bonnes relations d'amitié avec le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne occidentale, l'Italie, le Japon, avec tous les pays avec lesquels nous n'avons pas encore de tels rapports. Cela assurerait l'établissement d'une paix solide dans le monde entier".

Cela correspond aux intérêts vitaux des peuples des petites comme des grandes Puissances, quel que soit leur régime social.

Aujourd'hui, où la paix est menacée sérieusement, le Gouvernement soviétique, ayant à cœur les intérêts de tous et le souci de la paix, est disposé à réaliser en pratique, avec les autres pays, les principes de coexistence pacifique qu'elle estime être la seule base possible des relations entre tous les Etats.

Le Gouvernement soviétique est d'avis qu'un certain nombre de mesures urgentes doivent être prises à cette fin.

Il est clair pour tout le monde que la conclusion d'un accord sur le désarmement, en vue duquel les négociations n'ont pu aboutir du fait de l'attitude adoptée par les Puissances occidentales, est absolument indispensable pour la paix et la sécurité. L'Union soviétique est disposée maintenant à se mettre d'accord sur des mesures efficaces de désarmement.

Puisque la confiance, qui est si nécessaire, n'existe pas entre ceux qui négocient, le Gouvernement soviétique estime qu'il serait bon de contribuer à la création d'un tel climat de confiance. A cette fin, les mesures suivantes devraient être prises :

L'Union soviétique, les Etats-Unis et le Royaume-Uni devraient s'engager à ne pas utiliser l'arme nucléaire et à déclarer la cessation, à partir du 1er janvier 1958, des explosions expérimentales de tous les types de cette arme, pour une période de deux ou trois ans pour commencer.

L'Union soviétique, les Etats-Unis et le Royaume-Uni devraient se mettre d'accord pour renoncer à la mise en place de toute forme d'arme nucléaire sur le territoire de l'Allemagne orientale ou occidentale. Si cet accord pouvait être complété par un accord entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande sur la prohibition de la fabrication et de la mise en place de telles armes en Allemagne, alors, comme l'ont déjà annoncé officiellement les Gouvernements de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, ces Etats ne produiraient pas non plus d'armes nucléaires sur leur propre territoire. On aurait ainsi une zone très vaste, peuplée de plus de 100 millions d'habitants, en Europe centrale, qui serait exclue de la sphère des armements atomiques, et où le risque d'une guerre atomique serait réduit au minimum.

Il est indispensable de mettre au point et de présenter à la considération des partenaires de l'OTAN et du Pacte de Varsovie une proposition portant sur la signature d'un accord de non agression entre ces deux blocs militaires.

Afin de normaliser la situation dans le Proche et le Moyen-Orient, il convient de se mettre d'accord pour ne prendre aucune mesure qui violerait l'indépendance des pays de cette région et renoncer à l'emploi de la force dans le règlement des questions qui se posent dans le Proche et le Moyen Orient.

Des contacts personnels entre hommes d'Etat contribuerait à unir les efforts des Etats dans le noble but de renforcer la paix et la coopération amicale entre les nations. Aussi le Gouvernement soviétique est-il désireux de voir s'établir des contacts personnels entre chefs d'Etat pour examiner toutes questions qu'ils conviendraient d'inscrire à leur calendrier.

L'application des mesures susmentionnées, qui répond aux intérêts de la sécurité de tous les Etats, améliorerait la situation internationale et renforcerait entre les divers Etats la confiance si nécessaire au maintien de la paix universelle.

Dans l'atmosphère de confiance accrue que ne manquerait pas de susciter l'application des propositions ci-dessus, des mesures radicales, dans le domaine du désarmement, seraient enfin possibles, par exemple : une réduction appréciable des forces armées et des armements, l'interdiction totale des armes nucléaires, la cessation de leur production et la destruction des stocks, le retrait des forces étrangères de tous les Etats où elles sont stationnées. Le monde pourrait se passer de l'OTAN, de l'OTASE, du Pacte de Bagdad et du Traité de Varsovie, et leur substituer un système de sécurité collective. Dans ces conditions, la coexistence pacifique et la coopération deviendraient une réalité.

Dans la situation internationale tendue qui prévaut actuellement, notre commun devoir primordial est de défendre les nobles principes de la coexistence pacifique, qui nous fournit l'occasion d'orienter l'essor des relations internationales dans la voie de la paix et de prévenir une nouvelle guerre destructive.

Les Nations Unies, groupant quatre vingt-deux Etats dans le but de maintenir la paix internationale, peuvent apporter cette importante contribution à la cause de la sécurité générale. Dans cet esprit, la délégation soviétique propose que l'Assemblée adresse à tous les Etats un pressant appel pour qu'ils fondent leurs relations sur les principes de la coexistence pacifique.

Sur instruction de son gouvernement, la délégation de l'URSS a soumis à la présente session de l'Assemblée générale une proposition tendant à discuter la question de la coexistence pacifique des Etats et à adopter la déclaration suivante :

(M. Kouznetsov donne lecture du projet de déclaration dont le texte figure à la page 4 du document A/3673. Il poursuit en ces termes :)

L'adoption par l'Assemblée générale de la déclaration sur les principes de la coexistence pacifique des Etats correspondrait aux intérêts et aux aspirations de tous les peuples.

M. Kouznetsov (URSS)

Les principes de la coexistence pacifique, approuvés par l'Assemblée, renforceront la Charte des Nations Unies, en feront un instrument plus effectif pour la solution des principaux problèmes politiques, dans l'intérêt de la consolidation de la paix.

La délégation de l'URSS exprime l'espoir que le projet de déclaration recevra l'appui de tous les pays.

M. ENCKELL (Finlande) (interprétation de l'anglais) : Si, par coexistence, nous entendons des relations pacifiques et amicales entre Etats souverains ayant des systèmes politiques, économiques et sociaux différents, il convient certainement de faire état des relations entre la Finlande et l'Union soviétique.

Je tiens à dire d'emblée que pour sa part, la Finlande, en édifiant ces relations, n'a pas tenté, et cela se conçoit, de conformer sa conduite à un exemple ou modèle préétabli. Nous avions à trouver une solution à nombre de problèmes d'importance vitale dans nos relations avec une grande Puissance voisine. Nous l'avons fait de notre mieux, en ayant en vue nos propres intérêts nationaux. Si le résultat de ces efforts, de notre part, s'appelle coexistence, nous nous empêsons d'accepter cette définition.

Je souligne aussi que nous ne nous croyons pas particulièrement fondés à conseiller les autres Etats sur les moyens de résoudre leurs propres problèmes. Il nous paraît difficile de comparer, à tous égards, les conditions prévalant en Finlande à celles qui prévalent dans d'autres pays. Pas davantage ne nous appartient il de dire si d'autres pays peuvent tirer un enseignement du résultat auquel nous sommes parvenus. Nous avons estimé et continuons d'estimer que la méthode que nous avons suivie est celle qui convient le mieux à notre pays.

Comme la politique de l'Union soviétique à l'endroit de la Finlande est, naturellement, infiniment mieux connue de cette Commission que notre propre façon d'aborder ce problème, je m'attacherais autant que possible à décrire nos propres mobiles et nos propres actions.

Il serait trop long de donner à la Commission un tableau complet de la position de la Finlande, en tant que voisine de l'Union soviétique, et de notre histoire récente. Il suffit de dire, peut-être, que la Finlande s'apparente étroitement, sous maints rapports, aux autres pays scandinaves.

Nos cinq pays scandinaves, chacun avec sa personnalité nettement tracée, ont en effet en commun beaucoup de choses, et je ne vise pas seulement les traits similaires de nos systèmes politiques, de nos principes économiques, de nos structures sociales. Nous avons, dans une large mesure, la même conception spirituelle, par-dessus tout un même respect de la dignité de l'homme et des droits de l'individu, un même amour de la liberté et de la paix dans le respect de la légalité.

Je n'ai pas besoin non plus de rappeler le lourd tribut que nous avons dû acquitter, il n'y a pas si longtemps, comme prix de notre liberté. Environ 2 pour 100 de notre population sont morts au combat. Nous avons perdu plus d'un dixième de notre territoire. Mais nous avons réinstallé toutes les personnes - 450.000 environ - qui vivaient dans les zones cédées et avaient dû les quitter pratiquement les mains vides. Nous avons payé, à échéances fixes, une indemnité de guerre considérable. Nous avons reconstruit la Finlande septentrionale, qui avait été presque entièrement détruite par l'armée allemande. Nous éprouvons encore des difficultés d'ordre économique. Mais nos institutions politiques sont demeurées intactes, notre esprit reste le même. Nous voulons assurer notre avenir en tant que nation libre et indépendante. Nous voulons regarder en avant, non en arrière.

Une nécessité primordiale dominait, à la fin de la guerre, la vie politique de la Finlande : la nécessité d'édifier de bonnes relations avec l'Union soviétique. Nous voulions prouver à l'Union soviétique qu'elle n'avait nulle raison de se méfier de la nation établie à sa frontière du nord-ouest. Nous voulions démontrer que nous sommes un peuple honnête, sans mauvaises intentions, que nous sommes pacifiques et que nous souhaitons par-dessus tout consacrer toute notre énergie à une œuvre constructive.

Le récit de la manière dont nos relations mutuelles se sont lentement améliorées pour aboutir à la situation actuelle serait long. Le développement de ces relations était nécessairement lent. En avril 1948, il y a près de dix ans, un homme d'Etat a déclaré : "Je voudrais qu'à la suite d'une longue période de méfiance mutuelle, au cours de laquelle nous nous sommes trouvés à deux reprises en guerre l'un contre l'autre, nous inaugurons maintenant une nouvelle ère de nos relations, marquée par une confiance mutuelle". Dans la même déclaration, il a ajouté : "Nous ne nous attendons pas à ce que la méfiance mutuelle entre les nations puisse disparaître soudainement. Cela ne peut survenir en un instant. Pendant longtemps subsisteront encore des vestiges de méfiance, et il faudra bien des efforts pour s'en débarrasser et pour établir une tradition d'amitié mutuelle entre l'Union soviétique et la Finlande". C'est le Premier Ministre de l'Union soviétique de cette époque, le maréchal Staline, qui prononça ces paroles, à l'occasion de la signature de l'Accord signé entre l'Union soviétique et la Finlande pour consacrer leur amitié. En 1955, cet accord fut prorogé pour une période de vingt ans, et l'Union soviétique, à notre grande joie, abandonna à ce moment-là son bail sur Porkkala, la région située à l'ouest d'Helsinki, qui était utilisée comme une base militaire. Les parties au Traité de 1948 se sont engagées à observer les principes du respect mutuel de la souveraineté d'autrui et de son intégrité, ainsi que de la non-intervention dans les affaires intérieures d'un autre Etat. Aucune des deux parties ne doit conclure une alliance ou se joindre à une coalition dirigée contre une autre partie. Si la Finlande désire de l'aide pour combattre un envahisseur de son territoire, elle peut obtenir cette aide, sous réserve d'accord mutuel, de l'Union soviétique. Les parties prendront loyalement toutes mesures destinées à maintenir la paix et la sécurité dans le monde, conformément aux buts et principes des Nations Unies. L'accord relève, dans son préambule, que ce document a été signé "tenant compte du désir de la Finlande de se tenir à l'écart des conflits d'intérêts entre les grandes Puissances".

Je voudrais souligner trois points de cet accord qui sont d'une signification spéciale et qui ont une importance fondamentale pour les relations entre les deux pays. Il s'agit, tout d'abord, de la clause que je viens de citer et qui a permis à un commentateur soviétique, il y a quelques mois, de décrire ce traité comme le premier document de droit international reconnaissant la neutralité finlandaise.

Je pense ensuite aux principes de respect mutuel pour la souveraineté et l'intégrité territoriale d'autrui ainsi, que de la non-intervention dans les affaires intérieures d'un autre Etat. Je pense enfin au fait que les forces finlandaises ne seront appelées à combattre, si besoin est, qu'à l'intérieur de leurs propres frontières et pour défendre le territoire finlandais.

L'accord traite également de coopération en matière de développement et de consolidation des relations économiques et culturelles entre les deux pays. C'est ce qui a eu lieu au bénéfice de chacun de nous. Je n'ai pas l'intention de décrire les mesures intéressantes qui ont été prises dans de nombreux domaines afin d'établir ce que l'on peut appeler des relations de bon voisinage entre les deux pays. Puis-je cependant mentionner que nos échanges commerciaux avec l'Union soviétique ont augmenté dans une large mesure au cours des dernières années et qu'ils viennent maintenant immédiatement derrière nos échanges commerciaux avec le Royaume-Uni.

Au cours de ces années dernières, les relations de bon voisinage entre nos deux pays se sont améliorées, chacune des parties ayant à cœur de se conformer aux principes du respect mutuel. Je crois pouvoir dire sans exagération que nos deux pays sont satisfaits de l'état actuel de nos relations.

La politique étrangère de la Finlande se fonde sur quelques principes assez simples, que nous avons eu l'occasion d'exposer ici depuis que la Finlande a été admise au sein des Nations Unies. Nous déplorons que le monde actuel soit divisé entre des groupes de pays séparés les uns des autres. Nous estimons que des termes comme l'"est" et l'"ouest" ne devraient être utilisés qu'en géographie.

Nous désirons vivre en paix avec tous les pays, et entretenir avec eux des relations de bon voisinage, ainsi que l'exige la Charte. Nous désirons avoir avec tous les autres pays des relations amicales fondées sur le respect mutuel et, lorsque cela est nécessaire et possible, sur la coopération mutuelle. Ce faisant, - et je me réfère encore une fois à la Charte - nous voulons pratiquer la tolérance, recourir, lorsque c'est nécessaire, à la conciliation, et discuter raisonnablement et sans passion en vue de favoriser les intérêts de chacun.

Lorsque le Premier Ministre finlandais s'est rendu à Moscou en 1957, un communiqué commun signé de son nom et de celui du Premier Ministre Boulganine a été publié. Ce communiqué contenait une déclaration unilatérale de l'Union soviétique aux termes de laquelle "la politique étrangère neutre et pacifique de la Finlande

et les relations amicales qu'elle entretient avec tous les pays contribuent dans une notable mesure à favoriser et à garantir la paix internationale".

Quelques mois plus tard, lorsque le Premier Ministre Boulganine et M. Khrouchtchev se rendirent à leur tour en Finlande, un communiqué similaire fut publié à Helsinki. Dans ce communiqué, la Finlande déclarait qu'étant un pays neutre, elle continuerait avec persévérance à éviter tout ce qui pourrait causer des dissensions dans les relations internationales, et à donner son appui à toute mesure destinée à réconcilier les nations et à effacer les divergences de vues. La Finlande entend agir ainsi plus particulièrement dans la région de l'Europe où elle est située et où elle désire contribuer à développer une compréhension mutuelle toujours plus grande afin que l'on parvienne à une harmonie plus complète sur la base de la confiance mutuelle.

De plus, il était indiqué dans le même communiqué que la Finlande, qui n'appartient à aucun des groupes de Puissances que connaît notre époque, espère que ceux-ci parviendront, particulièrement en Europe, à une compréhension mutuelle afin de pouvoir assurer une paix solide et durable. La réalisation de cet objectif aurait une importance décisive dans la restauration de la confiance internationale dans le monde.

Lors d'un dîner officiel donné en l'honneur du Premier Ministre Boulganine et de M. Khrouchtchëv à l'occasion de leur visite en Finlande, le Président finlandais, M. Urho Kekkonen, déclara :

"J'ai constaté que ceux qui ont eu tendance à sous-estimer la valeur de la politique étrangère de la Finlande ont fréquemment soutenu que cette politique était dictée par une nécessité nationale. Mais, je vous le demande, une politique pacifique a-t-elle moins de valeur parce qu'elle découle d'une nécessité nationale et qu'elle est fondée sur une évaluation correcte des intérêts nationaux?"

En Finlande, nous pensons que le fait même que nos relations pacifiques et amicales avec l'Union soviétique sont indéniablement fondées sur une nécessité nationale est un sérieux garant de leur stabilité.

Certains ont aussi dit, parfois, que ces relations sont utiles à l'Union soviétique et que la Finlande, en les nouant, a servi les intérêts soviétiques. Nous sommes persuadés, en effet, que notre voisin oriental considère ses relations amicales avec la Finlande comme utiles. Mais je tiens à répéter qu'en cherchant à gagner la confiance de l'Union soviétique et en maintenant avec ce pays des relations de bon voisinage, la Finlande n'a eu en vue que ses propres intérêts nationaux. Nous vivrions, en vérité, dans un monde étrange si un Etat devait renoncer à servir ses propres intérêts pour la seule raison que d'autres pourraient également en tirer bénéfice! De plus, le fait que l'autre partie y trouve aussi son intérêt nous permet d'espérer que ces bonnes relations seront d'autant plus durables.

Je n'ai guère besoin de souligner ici que nos relations avec l'Union soviétique ont été développées sans porter atteinte aux intérêts d'une quelconque autre nation.

Je voudrais conclure en citant une fois de plus un passage du discours du Président Kekkonen :

"Nous comprenons l'importance extrême de la confiance mutuelle dans la vie internationale. Nous croyons avoir réussi à établir avec nos voisins les plus proches de bonnes relations fondées sur une confiance durable. On peut dire que c'est une nécessité nationale pour nous que d'avoir des relations internationales fondées sur l'honnêteté, car il est d'une importance vitale pour la Finlande que les autres aient confiance en elle. Nous voulons prouver à toutes les nations, proches et lointaines, que l'on peut avoir confiance en notre parole, que nous agissons selon les règles de l'honneur, sans dissimuler nos intentions et sans nourrir de desseins malveillants à l'égard de quiconque. Dans la poursuite de cette politique étrangère qui répond bien au caractère national finlandais, nous réclamons la confiance d'autrui, et nous sommes heureux de constater que nos efforts sincères ont été accueillis avec sympathie".

U THANT (Birmanie) (interprétation de l'anglais): La question l'ordre du jour, "Déclaration relative à la coexistence pacifique des Etats", a, de l'avis de ma délégation, un caractère urgent et perpétuel. Elle est aussi significative, sinon plus, que la Déclaration des droits de l'homme proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies, il y a dix ans.

Alors que ma délégation approuve pleinement le projet de déclaration relatif à la coexistence pacifique des Etats, présenté par la délégation de l'Union soviétique dans le document A/36/3, permettez-moi d'ores et déjà de préciser qu'il y a, dans le mémoire explicatif, certains relans de la guerre froide. C'est fort regrettable, parce que la discussion de cette question devrait être objective, exempte de récriminations, de manière à favoriser l'accord maximum entre les Etats Membres.

Le texte du mémoire explicatif, cependant, n'enlève rien à la grande signification de la déclaration elle-même. Je voudrais expliquer pourquoi cette signification est d'une telle importance.

C'est un axiome de constater que nous vivons dans un monde rétréci, mais malheureusement divisé. Un abîme sépare les deux parties dans la guerre froide, ce qui présente une menace constante pour l'humanité. Notre devoir immédiat est de faire en sorte que cet abîme ne devienne pas plus profond, sous peine de nous rapprocher dangereusement de la guerre.

Mais il ne nous suffit pas d'empêcher que cet abîme se fasse plus profond. Il ne l'est déjà que trop. La menace qu'il a fait naître subsistera jusqu'à ce que cet abîme soit comblé. C'est ici que les Nations Unies peuvent jouer un rôle important. Nombre d'entre nous, dans cette Organisation mondiale, sont suffisamment éloignés des centres névralgiques du monde pour avoir une opinion plus impartiale de la situation que s'il en était autrement. Nous nous rendons compte de plus en plus que l'alternative de la coexistence c'est l'inexistence. Il semble donc que ce n'est qu'une question de temps avant que l'abîme qui sépare les deux blocs de la guerre froide soit comblé. Mais cette tâche n'est pas aisée. Les divergences qui existent entre les deux groupes sont telles qu'il semble improbable qu'un rapprochement puisse être opéré sans une assistance extérieure. Celle-ci ne pourra venir que de ceux qui n'ont pas voulu appartenir à l'un ou l'autre des blocs ou de ceux qui ne se sont pas trop engagés. Un grand nombre de Membres des Nations Unies font partie de l'une ou l'autre de ces catégories. Prenons l'engagement que nous ferons inlassablement tous nos efforts pour faire combler cet abîme. Nous le

devons, non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour les générations à venir qui, si nous échouons dans cette grande tâche, ne verront peut-être jamais le jour.

Il est tout à fait clair qu'il n'y a pas d'alternative à la coexistence pacifique. Ce fait nous oblige à adopter une nouvelle façon de penser, à faire certaines adaptations psychologiques et même à modifier notre échelle des valeurs. La guerre a été abhorlée et condamnée à travers les âges. Néanmoins, elle a eu lieu avec une régularité croissante. Le résultat est que la guerre a été considérée comme inévitable. L'ère atomique et hydrogène a permis de faire savoir à toute l'humanité qu'il était nécessaire de bannir toute idée concernant le caractère inévitable de la guerre. Nous ne pouvons permettre une autre guerre. Nous devons, au contraire, tourner nos pensées vers la paix et écarter toute idée de guerre.

A cet égard, je voudrais citer un passage de la lettre ouverte de Lord Bertrand Russell au Président Eisenhower et à M. Khrouchtchev, qui a été publiée dans le New Statesman de Londres du 23 novembre :

"L'anarchie internationale qui résulterait inévitablement de la diffusion sans entraves des armes nucléaires n'est de l'intérêt ni des Russes ni des Américains. Il fut un temps où l'Amérique seule avait des armes nucléaires. Il y a eu ensuite une époque où seules la Russie et l'Amérique avaient de telles armes. Maintenant, la Russie, l'Amérique et la Grande-Bretagne seules les possèdent. Il est évident qu'à moins que des mesures ne soient prises, la France et l'Allemagne fabriqueront bientôt ces armes. Il n'est pas improbable que la Chine les suive de près. Nous devons nous attendre à ce que, au cours des quelques prochaines années, la fabrication d'engins de destruction massive soit moins coûteuse et plus facile. Sans aucun doute, l'Egypte et Israël seront alors en mesure de suivre l'exemple des grandes Puissances. Les Etats d'Amérique latine également. Il n'y a donc pas de fin à ce processus jusqu'à ce que chaque Etat souverain soit en état de dire au monde entier : 'Vous devez céder à mes exigences ou vous périrez.' Si tous les Etats souverains étaient gouvernés par des hommes ayant quelques rudiments de sagesse, un tel chantage serait freiné par la crainte de voir périr également leurs concitoyens. Mais l'expérience montre que, de temps en temps, dans tel ou tel pays, le pouvoir tombe entre les mains de chefs d'Etat qui sont loin d'être normaux."

En termes pratiques, qu'est-ce que cela veut dire? Cela signifie que l'homme doit apprendre à vivre avec ses frères. Quels que soient sa croyance, ses traditions, ses idéologies et les systèmes économique, social et politique qu'il préfère . il doit apprendre à vivre avec ses voisins. Cela nécessite des perspectives nouvelles, des conceptions différentes et même une philosophie moderne. L'histoire du passé, traitant d'un âge tout à fait différent, ne peut plus servir à l'homme d'exemple. Il doit faire face à l'âge thermo-nucléaire. Plus que jamais, il a besoin d'exercer son courage, sa patience, sa tolérance et son imagination. La crainte et la méfiance qui ont caractérisé si longtemps les relations internationales ne sont plus de mode dans cet âge de l'arme à l'hydrogène. Dans cette situation nouvelle, comment les nations doivent-elles régir leurs relations mutuelles? Je crois que la réponse peut être trouvée dans les cinq principes comprenant le respect mutuel de l'intégrité territoriale de la souveraineté, la non-agression, la non-intervention dans les affaires intérieures des autres Etats, l'égalité et le profit mutuel et la coexistence pacifique. Ma délégation estime que l'acceptation et l'observation stricte de ces principes par toutes les nations permettraient d'établir une paix durable et d'assurer le bonheur de l'humanité.

Lorsque la Conférence historique de Bandoung, qui a réuni 29 pays afro-asiatiques, a défini ces principes dans son communiqué final, nombre de critiques ont souri de cette naïveté apparente. Ils ont déclaré que seuls les sots et les fous pourraient placer toute leur confiance dans ces cinq principes et que quelque garantie ou quelque frein étaient nécessaires pour assurer leur respect par toutes les parties. Ils présumaient que l'on ne pouvait avoir confiance dans l'autre partie. Ainsi que nous le savons tous, la méfiance engendre la méfiance; la suspicion engendre la suspicion. On pouvait admettre, à l'époque des armes de type classique, que les nations vivent dans une atmosphère constante de méfiance et de suspicion. Mais, en cette ère d'armes thermo-nucléaires et de fusées intercontinentales, une telle conception est archaïque. Nous ne pouvons nous permettre de vivre en nous méfiant de nos voisins. Nous devons apprendre à vivre avec eux dans la confiance mutuelle. La confiance également engendre la confiance.

U Thant (Birmanie)

Faute d'avoir reconnu ces faits fondamentaux, de nombreux pays ont été amenés à augmenter de façon colossale leurs budgets militaires, au détriment de nombreuses mesures d'intérêt économique et social en faveur de leur peuple. Pour la même raison, on en est venu à la division des Etats en camps militaires hostiles, à la création d'une atmosphère tendue et l'on s'est rapproché d'une nouvelle guerre mondiale. Si le principe de la coexistence pacifique est accepté et adopté par tous les Etats, la tension existante s'atténuerà, la course aux armements sera non seulement arrêtée, mais des mesures devront être prises en vue d'arriver à un système efficace de désarmement, les échanges culturels et économiques entre les Etats seront intensifiés et l'humanité vivra à nouveau dans une atmosphère de paix et de sécurité.

Le concept de la coexistence pacifique ne doit pas signifier une attitude uniquement passive. L'esprit de compétition amicale doit également être encouragé. Les Etats ayant des systèmes social, économique et politique différents doivent être incités à rivaliser dans une atmosphère de paix et de sécurité. C'est uniquement ce système de coexistence concurrente et pacifique qui peut répondre aux exigences de notre époque.

Pour donner un exemple à l'appui de ma thèse, qu'il me soit permis d'évoquer brièvement la nature de la coexistence pacifique entre la Birmanie et la Chine. Lorsque nous avons recouvré notre indépendance, le Gouvernement du Kouomintang était encore au pouvoir en Chine, bien que perdant rapidement du terrain devant les communistes. Conformément à notre politique qui tend à établir des relations amicales avec tous les pays, nous prîmes les dispositions nécessaires à Nankin, avant même la proclamation de notre indépendance, pour y établir notre ambassade. Nos relations avec le Gouvernement de la Chine d'alors étaient cordiales, en dépit de l'existence d'un problème de frontières sino-birman qui se posait déjà à cette époque. En fait, le Gouvernement du Kouomintang fut l'un de ceux qui patronnèrent l'admission de la Birmanie aux Nations Unies. C'est un acte amical dont nous nous souviendrons toujours. Mais les événements se déroulaient rapidement dans la guerre civile chinoise, et, à la fin de 1949, les communistes chinois contrôlaient l'ensemble de la Chine, à l'exception de l'île de Formose où Tchang kai-Tchek avait cherché refuge. En présence de cette réalité, nous avons reconnu le nouveau Gouvernement de la Chine en tant que Gouvernement légal à la fin de 1949. En juin

U Thant (Birmanie)

1950, nous avons établi des relations diplomatiques normales avec le nouveau Gouvernement de la Chine. Depuis lors, les relations entre la Birmanie et la Chine ont été satisfaisantes et, depuis 1954, nos deux pays ont été guidés par les cinq principes qui sont maintenant soumis à l'examen de cette Commission. En établissant un accord ferme sur le plan politique, nous avons établi des relations culturelles et économiques qui se développent rapidement.

A cet égard, je voudrais insister très brièvement sur la base des relations entre la Chine et la Birmanie. Qu'il me soit permis d'indiquer clairement que la Birmanie s'en tient fermement et irrévocablement à un système de démocratie parlementaire. La Birmanie a foi dans les idéaux démocratiques et dans la dignité de l'homme. La Birmanie est entièrement opposée à l'idée de dictature qu'elle qu'en soit la forme. Le peuple birman est résolu à ne jamais changer son mode de vie pour un autre. Mais cette ferme conviction et cette détermination nous empêchent pas de considérer le monde qui nous entoure dans une juste perspective. Nous comprenons pourquoi certains pays ont choisi des systèmes de gouvernements bien différents du nôtre. Nous estimons qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur les affaires intérieures des autres pays. La reconnaissance de ce fait fondamental nous permet d'adhérer aux principes de la coexistence pacifique et d'établir des relations amicales avec la République populaire de Chine.

Ma délégation est fermement convaincue que si les Etats ayant des systèmes social, économique et politique différents pouvaient adopter une attitude semblable, la vie dans le monde serait plus agréable qu'elle ne l'est. En fait, les symptômes actuels sont très encourageants.

Le 9 novembre le Sénateur Allen J. Ellender, un dirigeant américain bien connu, a invité à une attitude plus conciliante à l'égard des Russes. D'après le New York Times du 10 novembre 1957, il a déclaré aux journalistes qu'il croyait qu'il fallait au moins essayer la coexistence pacifique. On lui a demandé si les dirigeants soviétiques actuels étaient dignes de confiance et si une base pour une paix durable pouvait être établie par des négociations menées avec eux. Il a déclaré qu'il ne voyait pas pourquoi ces dirigeants ne seraient pas dignes de confiance. Les Etats-Unis devraient certainement essayer de négocier avec eux et une base pour la coexistence et une paix durable pourrait être établie, a-t-il

U Thant (Birmanie)

ajouté. Ce sont là, de l'avis de ma délégation, de sages paroles qui doivent être prises en considération.

Il est également encourageant de constater que l'on se rend de plus en plus compte, aux Etats-Unis, de la nécessité d'établir de meilleures relations avec la Russie soviétique. Dans une enquête récente, menée dans ce pays par l'Institut américain de l'opinion publique, dirigé par M. George Gallup, il a été révélé que les réactions du peuple américain à l'égard de la Russie ne sont plus hostiles. L'enquête a établi que le public est prêt à accepter quatre propositions fondamentales relatives à un plus grand échange d'idées et d'informations avec les Russes. Ces propositions sont les suivantes :

Premièrement, un plan permettant aux dirigeants russes et américains de s'adresser directement et sans censure aux peuples de chacun des deux pays.

Deuxièmement, un échange plus important d'étudiants russes et américains.

Troisièmement, un plan permettant aux touristes russes et américains de se rendre où ils le désirent dans chacun des deux pays.

Quatrièmement, un accord commercial en vertu duquel la Russie et les Etats-Unis s'achèteraient et se vendraient davantage de produits que ce n'est le cas actuellement.

Cette attitude du peuple américain, si l'enquête de Gallup est digne de foi, est un indice sûr de la façon dont les Etats-Unis se rendent compte sans cesse davantage de la nécessité d'une coexistence pacifique entre les deux pays. Ma délégation espère que les délibérations de cette Commission sur cette question refléteront cette attitude.

Ma délégation soutiendra toute résolution tendant à contribuer à la création de l'atmosphère nécessaire au maintien et à l'établissement d'une paix durable dans le monde.

M. WINIEWICZ (Pologne) (interprétation de l'anglais) : Nous sommes maintenant saisis du dernier point de l'ordre du jour. Ce fait, selon nous, appelle certaines réflexions de caractère général sur la présente session, réflexions qui ont un rapport direct avec les principes de la coexistence pacifique.

M. Winiewicz (Pologne)

Toute analyse générale de la présente session devra tenir compte du fait que, sur la question la plus importante, le désarmement, nous nous trouvons dans une impasse totale, bien que nous ayons attaché, dès le début, la plus grande importance à ce problème et que certaines délégations aient même exprimé l'espérance que la douzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies deviendrait la "session du désarmement".

Nous n'avons même pas réussi à prendre les premières mesures destinées à interrompre, au moins de manière temporaire, les essais d'armes nucléaires.

Si nous examinons d'autres problèmes et si nous essayons d'analyser les résolutions qui ont été adoptées, nous voyons qu'une petite partie de celles-ci seulement reflète quelque progrès dans la solution des problèmes que nous avons discutés ici. Ainsi, l'impassé, dans le domaine du désarmement, a abouti à une réaction défavorable sur les possibilités de parvenir à des solutions constructives dans d'autres domaines. Bien entendu, dans chacun des cas envisagés, des raisons directes et différentes expliquent un tel état de choses. En même temps, cependant, il y a certaines racines communes à tous ces problèmes. Celles-ci veulent que, sur des questions internationales controversées, certains Etats fondent leur action sur un opportunisme temporaire, particulièrement de caractère militaire, apparemment destiné à renforcer la sécurité de certains groupes de nations mais qui, en fait ne font qu'accentuer davantage l'antagonisme existant, ne font qu'accroître les tensions et empêchent l'aboutissement de solutions aux problèmes internationaux litigieux. Une telle attitude sur les problèmes controversés, où de puissants groupes d'Etats, différents dans leurs systèmes économique et social, s'opposent les uns aux autres, peut devenir particulièrement dangereuse puisqu'elle pourrait menacer la paix et aboutir à une conflagration universelle à partir d'un conflit local ou, comme l'on dit parfois, à partir d'un petit feu de broussailles.

Il me semble que les réflexions générales se rapportant au résultat de la présente session nous permettraient de mieux comprendre le sens de la proposition soviétique dont nous sommes saisis. L'importance de cette proposition ne découle pas simplement de la présente session mais trouve son explication dans la situation d'ensemble du monde.

La délégation polonaise est profondément convaincue que si les principes énumérés dans cette déclaration étaient observés en tant que règle fondamentale de conduite pour la Communauté internationale, s'ils étaient rigoureusement appliqués dans le règlement de tous les différends, tant au sein des Nations Unies qu'en dehors de l'Organisation, alors, dans de nombreux cas, l'on serait en mesure d'éviter des conflits et de surmonter de nombreux obstacles. En vérité, ceci s'applique particulièrement aux relations entre Etats jouissant de systèmes politique et social différents, dont l'existence côte à côte est indubitablement l'essence même de la situation internationale présente.

L'apparition d'un important groupe d'Etats socialistes est un phénomène historique et irréversible de notre époque. En plus de ces Etats, un grand nombre d'autres ont pu, grâce aux mouvements de libération nationale, sortir de la servitude coloniale et sont maintenant des entités indépendantes dans les relations internationales. Ils exigent que soient respectés leurs droits vitaux. L'existence de ces deux groupes ne menace en aucune façon les autres. Cette vérité n'est d'ailleurs pas démentie par le fait qu'entre des Etats de systèmes sociaux différents, jouissant d'un passé historique différent et de niveaux différents de développement économique, il y a et il peut y avoir dans l'avenir des controverses qui sont quelquefois très difficiles à résoudre. Mais nous sommes persuadés que chacun de ces problèmes peut être réglé au moyen de négociations, à condition que les principes de coexistence pacifique soient respectés.

Il est clair, naturellement, que l'adoption d'une déclaration sur la coexistence pacifique en tant que telle ne résoud pas les différends internationaux et ne peut remplacer leur solution spécifique. Mais cela représente cependant une prémissse commune sur la base de laquelle les différends pourraient être réglés par des moyens pacifiques et sans laquelle la recherche d'une telle solution serait impossible.

En notre temps, nous avons vu des tentatives destinées à éliminer des Etats dont les systèmes sont, si j'ose dire, peu prisés par d'autres Etats. Mais cette tentative, destinée à renverser un processus historique irréversible a été au-delà de ce qu'elle voulait prouver, même pour les plus audacieux des politiciens. Dans la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale, nous avons été, et nous continuons d'être les témoins de tentatives destinées justement à mettre en oeuvre une politique partant d'une position de force. Mais ceci n'a évidemment pas mené à des résultats aussi positifs pour le monde dans son ensemble ou même pour ceux qui menaient et mènent encore cette politique.

Au contraire, tout ce qui, dans les douze dernières années, a été réglé, depuis le traité de paix de 1947, traité d'Etat signé avec l'Autriche, les accords d'Indochine, l'établissement de l'Agence atomique internationale, jusqu'à quelques autres problèmes, a été réglé seulement lorsque la méthode des négociations a été utilisée, méthode qui n'est pas un diktat, mais qui consiste à respecter pleinement les intérêts mutuels des parties. Ce ne sont ni la force ni l'imposition unilatérale de volontés ou de points de vues qui ont permis de résoudre certains

problèmes controversés importants. Leur solution a pu être obtenue grâce à la recherche d'un accord par la voie de négociations.

Au cours des années récentes, le monde a été à de nombreuses reprises sur le bord même d'un conflit armé, car la course aux armements, l'établissement de blocs militaires antagonistes, l'établissement de bases étrangères, la mise en place de rampes de lancement de fusées le long des frontières d'adversaires supposés, lesquels sont des Etats jouissant de systèmes politiques et sociaux différents, tout cela représente la préparation d'une guerre chaude dont les résultats pourraient être incalculables pour l'ensemble de l'humanité, dans les conditions de guerre nucléaire moderne, et c'est la raison pour laquelle nous devrions enfin adopter un fondement différent des relations mutuelles. Un tel fondement nous est fourni par des principes qui sont entrés dans le language politique moderne sous le nom de : principes de la coexistence pacifique. Ces principes ne sont pas apparus soudain dans la pratique internationale, comme un deus ex machina. Ils sont l'expression de principes de lois internationales généralement connus; quelques-uns d'entre eux, par exemple, comme le principe de la souveraineté, peuvent être retrouvés dans l'histoire au moment où la notion d'Etats est née.

Avec le développement du droit et des traités, ces principes ont été de plus en plus fréquemment expliqués dans des règles écrites. Le respect de l'intégrité territoriale, par exemple, était prévu à l'article 10 du Pacte de la Société des Nations. L'agression a été bannie depuis la signature, en 1928, du Pacte de Paris. On peut citer d'autres exemples du même genre. Le fait le plus important est cependant que tous ces principes ont été inscrits dans la Charte des Nations Unies. Je ne pense pas, par conséquent, que l'une quelconque des délégations ici présentes pourrait faire des réserves quant au fond du projet de résolution dont nous sommes saisis. Ceux qui reconnaissent le caractère impératif de la Charte ne peuvent refuser leur appui à la coexistence pacifique.

Nous savons que, dans la pratique internationale, au cours de ces douze dernières années - qui ont été des années bien troublées - ces principes n'ont pas toujours été respectés pleinement. Ce ne fut pas par accident qu'ils furent soulignés à nouveau en 1954.

C'était à un moment où les peuples, dans leur grande majorité, devenaient conscients, d'un côté, du non-sens que représentaient la guerre froide et ses dangers et d'un autre côté des possibilités qu'il y avait de détendre l'atmosphère internationale. Les principes de la coexistence pacifique alors comme aujourd'hui furent avancés non point pour répéter les dispositions de la Charte ou pour les remplacer mais en tant que guides juridico-politiques, destinés à normaliser les relations internationales sur la base de la Charte, en tant que formule juridique et politique permettant de rendre à la Charte son sens total. Ces principes sont l'expression d'une volonté déterminée d'établir des relations pacifiques normales entre les Etats, dans toutes les sphères des échanges internationaux.

Ce désir est de plus en plus largement partagé et son expression la plus éloquente, comme il a déjà été dit ici, fut la conférence de Bandoung à laquelle 29 Etats, dont la majorité était Membres des Nations Unies, adoptèrent une déclaration qui correspondait en substance aux cinq principes de la coexistence pacifique. Certains Etats asiatiques ainsi qu'un certain nombre de pays européens ont, en outre, adopté ces cinq principes à la lettre, dans plusieurs déclarations bilatérales et unilatérales. Et je ne me trompe pas lorsque je dis qu'il y a des signes qui indiquent que d'autres Etats, bien qu'ils n'aient pas formellement souscrit à ces cinq principes, agissent conformément à une compréhension profonde d'un réalisme politique dicté par l'inexorable logique du processus historique.

Ces quelques remarques d'ordre général sur la genèse et l'histoire des cinq principes seraient incomplètes si nous n'attirions pas votre attention sur un autre fait encore. Entre les Etats qui ont adopté ces principes, quel que soit leur système politique, il n'existe aucune menace de guerre en dépit du fait qu'il y a entre eux des divergences de vue. Ce n'est pas parce que la menace de guerre a été éliminée par la signature officielle de déclaration spécifique. La menace de guerre de laquelle je parle n'existe pas parce que les Etats qui ont proclamé leur adhésion à ces principes l'ont fait parce qu'ils se rendaient compte de leur utilité et de la nécessité de les mettre en pratique.

Si ces cinq principes étaient adoptés et observés en tant que code obligatoire dans les relations entre tous les Etats, nous échapperions à la situation actuelle que l'on pourrait appeler à juste titre "co-résidence" plutôt

que " coexistence" et nous pourrions commencer à coexister activement. Nous pourrions éliminer l'impasse dans laquelle, jusqu'à ce jour, tant de problèmes importants se trouvent pris au piège. L'élimination de la menace de guerre est le minimum, le point zéro de l'échelle, le point de départ d'une collaboration multiple dans les relations internationales qui ne peuvent se développer pleinement et avec succès que dans une atmosphère de sécurité et de confiance.

Les deux premiers principes contenus dans la déclaration soviétique proclament le respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des Etats et la renonciation à l'agression en tant qu'instrument de politique. Si ces deux principes étaient observés par tous les Etats, et en particulier par les grandes Puissances, il s'agirait alors, dans la pratique, d'un nouvel engagement solennel de ne pas utiliser la force dans les relations internationales. Dans de telles circonstances, les négociations de désarmement pourraient sans aucun doute prendre une tournure plus favorable que cela n'a été le cas jusqu'ici. Laissez-moi exprimer la conviction sincère de la délégation polonaise et du Gouvernement polonais qu'il n'y a aucune raison de renoncer à des moyens qui nous permettraient de briser l'impasse actuelle. Si cette impasse était brisée les peuples des grandes et des petites Puissances pourraient alors respirer plus aisément.

Si ces principes étaient appliqués, l'argument selon lequel une des parties désire obtenir la supériorité sur l'autre afin de l'attaquer et de la détruire perdrait son fondement même. Le remède actuel qui semble intégré dans certaines des conceptions occidentales - et je suis loin de récriminer, je ne fais qu'exprimer notre conviction profonde - est qu'il faut toujours des armements plus nouveaux et plus forts : armements classiques, atomiques et nucléaires. Mais l'expérience nous apprend que la course aux armements de deux blocs opposés est comme l'eau qui cherche son propre niveau. Mon collègue et ami, le représentant de l'Union soviétique, a pris comme comparaison la boule de neige. Nous nous en tiendrons à l'eau qui cherche son propre niveau. Si l'on ne met pas fin à cette tendance à la hausse afin de maintenir l'équilibre, il ne peut y avoir qu'un seul résultat : l'eau débordera.

Nous ne pouvons permettre que cela arrive dans le domaine des armements. Nous devons briser le cercle vicieux. Le manque de confiance fait naître l'augmentation des armements. L'augmentation des armements aggrave le manque de confiance.

Un ancien diplomate américain, George Kennan au cours d'une série de conférences faites à Londres, a mentionné ce point lorsqu'il a dit entre autres :

"Une position de défense construite autour d'une arme de suicide, ne peut que paralyser la politique nationale, saper les alliances et pousser les uns et les autres vers une course aux armements sans espoir."

Le troisième principe contenu dans le projet de résolution prévoit la non intervention dans les affaires intérieures des Etats pour quelque motif d'ordre économique, politique ou idéologique que ce soit. J'estime que ceci devrait également être unanimement approuvé par tous les Membres des Nations Unies car le but de ce principe est le renforcement des possibilités de relations de bon voisinage entre Etats ayant des systèmes politiques et sociaux différents. Il arrive quelquefois dans la vie que nous n'aimions pas tous nos voisins ou que nous ne soyons pas d'accord avec eux. Mais cela ne signifie pas que nous irons jeter des pierres dans leurs fenêtres, que nous exigerons d'eux qu'ils lisent les mêmes livres que nous, que nous inviterons d'autres à briser les arbres de leur jardin ou à cesser de leur rendre visite.

Si nous agissons de la sorte, l'accord sera rendu plus difficile, sinon impossible. Au contraire, si nous acceptons de ne pas justifier des actes inamicaux ou une intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats par des différences d'idéologie, nous pouvons être sûrs que les relations internationales deviendront meilleures.

Le quatrième principe, celui de l'égalité et des avantages mutuels, est particulièrement important car, jusque récemment, il n'était guère appliqué, même en théorie. Ce n'est que dans une période récente, celle de la consolidation des Etats socialistes et de l'éveil des peuples dépendants, qu'un nombre de plus en plus grand d'Etats ont demandé l'égalité politique et juridique. Ils ont voulu jouir de bénéfices mutuels dans les échanges commerciaux, dans la collaboration culturelle. Est-il donc présomptueux de déclarer que la confirmation solennelle de ce principe par notre Organisation donnerait une nouvelle impulsion à son application plus générale? N'y aurait-il pas là un pas important sur la voie de l'application universelle de ce principe plutôt que de son application à certains Etats seulement pour lesquels il constitue une sorte de privilège refusé à d'autres.

Le cinquième principe traite de la coexistence pacifique et non pas seulement de corésidence passive. Cette cinquième règle est une sorte de résumé, une conséquence logique du principe précédent. Nous voudrions souligner deux voies, parmi d'autres, permettant d'appliquer ce principe par la collaboration de tous les Etats, petits et grands, à savoir l'intensification de la collaboration dans le domaine économique et l'augmentation de la collaboration dans le domaine culturel. Nous ne pouvons coexister politiquement sans coexistence économique. Aujourd'hui, il n'est point besoin d'être marxiste pour reconnaître l'étroite interdépendance de l'économie politique et de la politique en tant que telle.

Pendant la période de "guerre froide", les échanges commerciaux et la coopération économique entre les pays de systèmes politiques et économiques différents ont été réduits jusqu'à des proportions insignifiantes. De nombreuses organisations économiques ont été créées qui reflétaient les groupements militaires existants. Tout cela n'a fait qu'intensifier la division, non seulement du monde dans son ensemble, mais de continents particuliers. Cela a contribué à l'augmentation de l'animosité mutuelle, à l'approfondissement de la méfiance.

Il est évident que la guerre moderne n'exige pas seulement un personnel militaire, mais un personnel chargé de la guerre économique. Cependant, nous ne devrions pas parler de préparatifs de guerre, mais bien plutôt de coexistence pacifique. · Etant donné cet objectif, ne devrions-nous pas penser plutôt à avoir un personnel commun pour la collaboration économique et qui serait chargé de diriger les efforts de tous vers la solution des problèmes économiques fondamentaux de notre temps ? On pourrait utiliser à cet effet les commissions régionales des Nations Unies et le Conseil économique et social dont, jusqu'à présent, les efforts n'ont pas été orientés à plein dans cette voie. On ne devrait pas s'appuyer sur les organismes qui ont créé la collaboration économique unilatérale calquée sur les blocs militaires et qui détruit l'unité économique de régions particulières. Or c'est ce qui risque de se produire - nous le craignons beaucoup - par la réalisation du Marché commun qui n'embrasserait qu'une petite partie de l'Europe. Je ne dis pas cela dans un but de récrimination, mais plutôt pour exprimer notre avis sur un problème très important, dans le domaine économique, quant à l'avenir de l'Europe.

Outre la collaboration insuffisante entre pays à systèmes économiques et sociaux différents, il y a lieu de relever, comme phénomène inquiétant, le déséquilibre entre le rythme de développement des pays hautement industrialisés et des pays sous-développés. Ce déséquilibre est une source de sérieux danger pour l'avenir et c'est aussi le résultat du fait qu'on a voulu ignorer le principe de réciprocité dans les relations mutuelles.

Un élément particulièrement important de la coexistence pacifique réside dans les échanges dans les domaines de la culture, de la science et des arts. Cette coexistence doit se traduire par une connaissance plus profonde des pays entre eux et par l'échange des connaissances et des résultats les plus importants dans les différents domaines. Nous devons nous efforcer de développer les contacts les plus larges entre les savants, les étudiants, les écrivains, les sportifs.

Je parle au nom d'un pays qui ne le cède à aucun dans son désir fervent de mettre en pratique ces règles directrices de la coexistence.

Dans une série de déclarations bilatérales, mon gouvernement a accepté ces principes comme base de ses relations avec plusieurs Etats. Nous les avons adoptés comme fondement de notre politique étrangère à l'égard de tous les Etats - je souligne : tous les Etats - et nous avons essayé de les appliquer dans notre vie de tous les jours. Nous avons adopté ces principes et nous les appliquons parce que nous sommes profondément convaincus qu'ils constituent la seule base juste et possible de relations normales entre les pays, quelle que soit leur structure sociale. L'un des objectifs majeurs de la politique étrangère de la Pologne est de rechercher toute la collaboration possible avec les différents pays afin de réduire la tension internationale.

C'est avec tout cela en vue que la Pologne propose la création, en Europe centrale, d'une région où les armes atomiques ne seraient ni produites ni entreposées. Nous avons parlé de cette proposition lors du débat général de la présente session et, à la Commission politique, au cours de la discussion sur le désarmement. Je ne me propose donc pas d'y insister davantage aujourd'hui.

Ces dernières années, on a constaté que l'Europe était divisée en groupes militaires opposés les uns aux autres. Nous le regrettons très sincèrement. La course aux armements favorise les tendances militaristes, révisionnistes et revanchardes en Allemagne occidentale. C'est pourquoi la Pologne est inquiète des préparatifs d'une nouvelle réunion des Puissances de l'OTAN et des plans de développement des armements de l'Allemagne occidentale, entre autres, ce qui ne peut que contribuer à aggraver la division de l'Europe en blocs opposés. La Pologne veut croire qu'une telle évolution ne se produira pas et nous sommes convaincus que nous ne sommes pas les seuls à penser ainsi.

C'est pourquoi nous suivons avec un très profond intérêt les raisonnements sains et justes de la nature de celui qui a été développé dans The Economist de Londres et dont l'auteur, dans l'un de ses articles, prévenait que "les Puissances occidentales devaient éviter de stabiliser la division de l'Europe d'une manière tellement irréversible qu'il ne serait plus possible ensuite de sortir d'une telle situation".

Pour empêcher que n'apparaissent d'autres conséquences issues des expériences que nous avons faites récemment, prenons toutes les mesures qui s'imposent afin d'accroître la collaboration constructive de pays de systèmes différents, fondée sur les principes de la coexistence pacifique. Ce dont nous avons le plus besoin, c'est de négociations et non d'un nombre toujours croissant d'arsenaux nucléaires. Il est clair que l'une des conséquences les plus vitales de l'application du principe de la coexistence pacifique entre nations ayant des systèmes différents, se trouve être le besoin urgent, je dirai même le besoin impérieux de négociations. L'acceptation des principes de la coexistence pacifique implique le renoncement à l'usage de la force et la recherche de la solution des problèmes litigieux par la voie exclusive des négociations. Il n'est pas de panacée universelle pour mener à bonne fin de telles négociations et il ne saurait y en avoir. Le processus n'est ni simple ni facile. Nous savons cependant que des conversations de cette nature doivent faire apparaître la compréhension la plus grande du point de vue des deux parties et qu'elles devraient être fondées sur la prémissse qui consiste à rechercher un accord par voie de concessions mutuelles et non pas une décision imposée par une partie à l'autre partie.

Cette voie est la seule qui conduira à la détente internationale, au rétablissement de la confiance, à l'accroissement du sentiment de sécurité que doivent éprouver toutes les nations.

Ce n'est que par des solutions négociées qu'il sera possible d'assurer une paix durable et de garantir les intérêts de toutes les nations considérées individuellement. Nous touchons là au cœur même du principe du "profit mutuel" dont traite le projet de résolution qui figure au document A/3673.

Il conviendrait de chercher à créer dès que possible des conditions qui permettraient plus de compréhension entre les blocs existants afin d'ouvrir la voie à une sécurité collective véritable. Un tel résultat ne peut être obtenu que par voie de négociations et d'accords, principalement entre les grandes Puissances qui assument une responsabilité spéciale qui ne leur est pas impartie par la seule Charte des Nations Unies. Dans notre monde, où les distances diminuent chaque jour, où la technique progresse à grands pas, où la stratosphère elle-même est conquise, les paroles d'Henry Adams prononcées il y a une centaine d'années nous reviennent à l'esprit : "Un jour viendra où la science tiendra à sa merci l'existence même de l'humanité et où la race humaine pourra commettre son suicide en faisant exploser le monde".

Dans notre ère, le terme même d'existence signifie donc coexistence et collaboration pacifiques. Il n'est ni d'autres moyens, ni d'autres méthodes et je suis certain que toutes les délégations s'associeront à ma conclusion.

La mise en oeuvre des principes de la coexistence pacifique peut aider grandement à l'amélioration des relations entre Etats. Elle peut faciliter la solution des problèmes litigieux par voie de négociations et renforcer ainsi la paix : telle sont précisément les tâches essentielles des Nations Unies.

Je m'excuse d'avoir parlé aussi longuement, mais le fait que nous voici parvenus au dernier stade de nos travaux et que la douzième session de cette Assemblée va s'achever, ne saurait nous faire éluder l'immense responsabilité qui nous incombe d'élaborer des solutions constructives aux grands problèmes qui inquiètent tant le monde.

Le PRESIDENT : La liste des orateurs pour ce soir est épuisée. Il est déjà plus de 23 heures, et nous avons eu une journée lourde de préoccupation et de travail. C'est pourquoi je vous propose de lever la séance jusqu'à demain matin 10 h. 30.

La séance est levée à 23 h. 5.